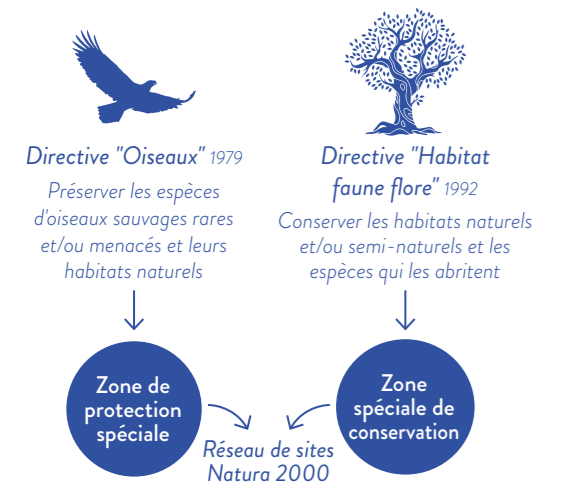


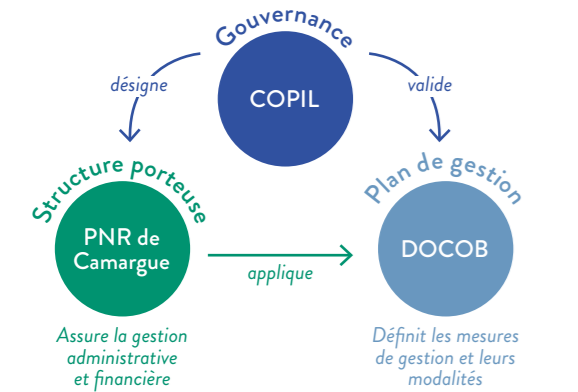
Le réseau Natura 2000

À l'échelle de l'Union Européenne, il a pour objectif principal de préserver la biodiversité tout en contribuant au développement durable des territoires. Il est articulé autour de deux directives européennes :



Chaque site Natura 2000 s'inscrit dans une démarche locale de concertation incarnée par un **Comité de pilotage "COPIL"**, instance de gouvernance et lieu de concertation autour de la gestion du site constitué d'un(e) Président(e), des acteurs locaux et en lien étroit avec l'autorité administrative (Etat ou Région).

Le document d'objectifs "DOCOB" présente la liste des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, ainsi que les activités socio-économiques du site. Il définit les mesures de gestion ainsi que leurs modalités techniques et financières.



Les chiffres

28 964 sites en Europe
soit 18,5% du territoire

1 756 sites en France
dont 221 sites marins
soit 12,9% de la surface terrestre métropolitaine

127 sites en Région PACA
1/3 de la superficie régionale

Les outils

Le Contrat Natura 2000

Il est signé entre l'autorité administrative et un porteur de projet (Collectivité, Syndicat, forestier, privé...). Il permet au signataire de recevoir une aide financière pour des actions de gestion adaptées et conformes aux orientations du DOCOB. Un cahier des charges définit les modalités et les prestations à fournir pour une durée déterminée.

Exemples : Restauration d'ouvrages hydrauliques, Création de mares, Entretien des milieux ouverts et des fossés, Chantier d'élimination des espèces envahissantes...

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Réservées aux exploitants agricoles, ces mesures fonctionnent de la même manière que les contrats Natura 2000, mais concernent uniquement les parcelles éligibles à la PAC sous conditions.

Exemples : Maintien du pâturage extensif, Entretien des haies et des fossés, Ouverture du milieu, Gestion des rizières et des roselières...

La Charte Natura 2000

Cette charte contient des engagements de gestion courante et durable du site. Elle valorise les pratiques respectueuses des espèces et habitats naturels de la zone. L'adhésion à la charte peut se faire pour une période de 5 ou 10 ans. Elle ne donne pas droit à une contrepartie financière mais le contractant peut bénéficier d'avantages fiscaux.

L'évaluation des incidences

Elle a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000.

Les mesures de gestion et de conservation définies sur un site Natura 2000 prennent en compte les activités économiques, sociales et culturelles, elles ne conduisent donc pas à interdire les activités humaines. Toutefois, les projets, travaux ou manifestations, susceptibles de porter atteintes aux objectifs de conservation des habitats et/ou espèces d'un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences. Pour plus de renseignements, se rapprocher de la DDTM13 et du PNR de Camargue.

Centre de ressource national : www.natura2000.fr



Jacques Mailhan
Agriculteur et éleveur
en Camargue

Paroles d'acteurs du territoire

Le Grand Raid de Camargue

"C'est l'émerveillement de l'homme devant la beauté de la vie et de la nature qui le conduit à la protéger."

Nous souhaitons créer un événement sportif de manière privilégiée et responsable, dans un espace naturel protégé.

C'est pourquoi nous bénéficions de l'accompagnement du chargé de mission Natura 2000 du Parc naturel régional de Camargue depuis 2013.

Aujourd'hui, c'est avec gratitude que nous pouvons mesurer le fait que nous avons créé un événement à la fois sportif, culturel et festif, reconnu auprès des acteurs territoriaux. Sans cet accompagnement, l'événement n'aurait pu ni voir le jour, ni perdurer.



Laurent Grenier
Président du Grand
Raid de Camargue

Agriculteur & Manadier

Pour moi, le dispositif Natura 2000 trouve toute sa légitimité en Camargue, zone humide extraordinaire d'Europe. Les différentes mesures associées au réseau Natura 2000 sont essentielles pour la préservation de notre écosystème unique. Les Mesures Agro-Environnementales (MAE) nous permettent d'ouvrir des milieux grâce au maintien de l'élevage extensif et de lutter contre les espèces envahissantes. Les contrats Natura 2000 peuvent nous permettre de restaurer des ouvrages hydrauliques vitaux pour l'irrigation de nos cultures, le maintien de nos zones humides et lutter contre la salinisation de nos espaces. Le réseau Natura 2000 permet également de soutenir les dispositifs de plantation de haies qui permettent de recréer des espaces riches pour la biodiversité.

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du Littoral est un établissement public de l'Etat dont la mission première consiste en une intervention foncière sur le littoral, afin de préserver le caractère naturel de ces espaces, et de permettre l'accès du public à ces terrains.

Au sein des sites Natura 2000 "Camargue", ce sont plus de 23 000 ha qui sont la propriété de cet établissement.

Le Conservatoire participe à l'élaboration des documents d'objectifs des sites mais ce sont les gestionnaires qui bénéficient des mesures inscrites dans les documents. Le partenariat entre gestionnaires et opérateurs Natura 2000 a permis de mettre en œuvre de nombreux projets de restauration, de valorisation, et d'amélioration des connaissances. C'est un outil précieux pour le Conservatoire !



Marion Péguin
Responsable du service
Aménagement - Gestion

Parc naturel régional de Camargue
04 90 97 10 40 • contact@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

Site internet du réseau Natura 2000 en basse vallée du Rhône : pnr-camargue.n2000.fr

Contact : Alexandre CRESTEY
Chargé de mission Natura 2000 "Camargue"
a.crestey@parc-camargue.fr

Directeur de la publication : Christophe Fontfreyde
Coordinateur : Alexandre Crestey
Conception graphique et illustrations : Juliette Loquet
Photos : J.Roche (couverture), M.Hucbourg, A.Crestey, J.Faure, Y.Kayser, E.Violet, P.Daniel, Opuspecies, C.Pappalardo, C.Moncourtois, PNRC.



Sites Natura 2000 "Camargue"

Une vaste zone humide aux multiples richesses...



Les sites Natura 2000 "Camargue"

1 zone spéciale de conservation
[ZSC] n°FR9301592

113 448 hectares

28 habitats d'intérêt communautaire

22 espèces d'intérêt communautaire
Directive Habitats

1 zone de protection spéciale
[ZPS] n°FR9310019

220 574 hectares

110 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire
Directive Oiseaux

5 m d'altitude maximale

- Avril 2006 Classement en ZPS
- Novembre 2011 Début de l'animation des sites Natura 2000 "Camargue" par le Parc de Camargue
- Décembre 2011 Validation du DOCOB
- Juin 2014 Classement en ZSC
- Février 2024 Validation du volet marin

La Camargue fluvio-lacustre



Les nombreuses divagations du fleuve y sont soulignées par un maillage de larges bourrelets alluviaux édifiés au fil des débordements et qui enferment des dépressions marécageuses. En raison de la proximité de l'eau douce, ces bourrelets étaient le domaine de la forêt. Mais depuis l'Antiquité, l'homme y a installé, à l'abri des inondations, ses cultures, pâturages, habitations et voies de communication.

Les dépressions humides sont, elles, colonisées par le roseau. Les capacités d'irrigation et de drainage développées au fil des siècles ont permis de créer un réseau de canaux important pour la biodiversité et d'étendre les cultures, notamment les rizières.

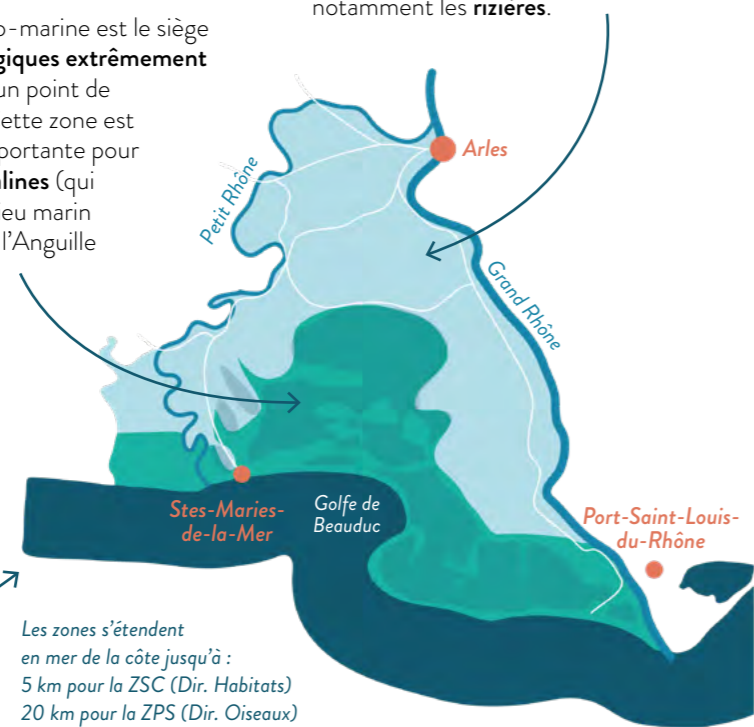
Façonnée par les incursions marines, la Camargue laguno-marine est sous l'emprise du sel. Mosaïque de lagunes, immenses, peu profondes et de sansouïres s'étendant à perte de vue, elle possède une physiologie caractéristique, sauvage et attrayante. L'altitude y est très faible, parfois inférieure au niveau de la mer. Son étendue a donc, par le passé, beaucoup fluctué avec celui-ci.

La Camargue laguno-marine est le siège de conditions écologiques extrêmement variables, surtout d'un point de vue hydrologique. Cette zone est particulièrement importante pour les espèces amphihalines (qui migrent entre le milieu marin et l'eau douce) telle l'Anguille d'Europe.

Les sites Natura 2000 "Camargue" sont des sites fortement tournés vers la mer avec près de 75 km de littoral de la plage du Grand Radeau à l'Ouest à la flèche de la Gracieuse à l'Est. La Méditerranée, et en particulier la partie marine au large de la Camargue, a une importance majeure, écologiquement et économiquement avec le tourisme, la pêche, la production de coquillages et le commerce.

Les fonds marins camarguais sont riches, caractérisés par des bancs de sable très dynamiques en perpétuel mouvement. Ces habitats offrent des conditions privilégiées pour la croissance de nombreux poissons juvéniles comme les poissons plats (soles, turbots) et les requins (Peau-bleue et Emissoles), ou encore l'alimentation d'autres espèces (Grand Dauphin, Tortue Caouanne). Cette zone est également le terrain de chasse des oiseaux marins pélagiques comme les Puffins.

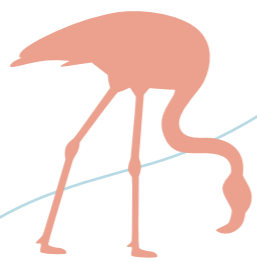
De plus, nombreuses sont les épaves de navires au large de la Camargue qui offrent des abris à la faune marine. Les herbiers de Carteau et de Beauduc attirent également de nombreuses espèces bénéficiant de l'aspect protecteur et nourricier des grandes prairies marines.



La Camargue marine



La Camargue laguno-marine



L'élevage extensif ①

Longtemps connue pour l'élevage du mouton, c'est aujourd'hui l'élevage de taureaux et de chevaux, organisé en manade, qui est majoritaire en Camargue. Le pâturage s'étend généralement sur des zones défavorables à l'agriculture comme les marais, les sansouïres et les pelouses, mais peut concerner des prairies productives et des résidus de cultures. L'élevage de bovins domestiques se développe petit à petit, particulièrement dans des élevages ayant un cheptel de bovins sauvages. L'élevage occupe une place importante dans l'économie et la gestion du territoire camarguais.



Les roselières ②

C'est le nom donné aux formations végétales composées principalement par les roseaux. Cet habitat est directement menacé par la salinisation des terres et à tendance à se fragmenter. Au sein du delta il a une grande importance pour la nidification de certaines espèces (Héron pourpré et Butor étoilé notamment). Les roselières ont également un rôle important, voire essentiel pour certaines activités socio-économiques traditionnelles comme l'exploitation du roseau et la chasse.



Les Chiroptères ⑥

C'est le nom scientifique des chauves-souris. Ces mammifères, essentiellement insectivores, témoignent de la qualité d'un écosystème. Ils sont aujourd'hui menacés par les activités humaines qui peuvent détruire leurs gîtes de reproduction ou d'hivernage. Une mosaïque de milieux est particulièrement importante pour ces espèces qui vont utiliser principalement les haies pour se repérer et se déplacer. On compte 6 espèces d'intérêt communautaire en Camargue qui sont présentes durant la période estivale pour se reproduire car elles trouvent au sein du delta une source de nourriture particulièrement abondante : les moustiques.



La Cistude d'Europe ⑦

Cette petite tortue aquatique d'eau douce se caractérise par une carapace noirâtre plus ou moins ponctuée de taches jaunes. Elle fréquente les eaux stagnantes ou lentes comme les marais et les canaux. Elle utilise le milieu terrestre seulement lors de ces déplacements et au moment de la ponte. La Cistude est un prédateur opportuniste qui se nourrit principalement de mollusques aquatiques, de crustacés, d'insectes et de têtards. Ne la cherchez pas l'hiver, elle hiverne dans la vase en attendant l'arrivée du printemps.



Le Grand Dauphin ⑧

Cette espèce faisant partie du groupe des cétacés vit en groupe et communique à l'aide d'une gamme étendue de sons particulièrement complexes. Des données scientifiques régulières montrent l'importance du secteur camarguais pour les Grands Dauphins, en particulier comme lieu d'alimentation. Venant chasser dans des zones peu profondes, leur observation est parfois possible depuis la côte.



La Glaréole à collier ⑨

Cette espèce migratrice insectivore, reconnaissable à son collier, représente un enjeu majeur pour le site Natura 2000 "Camargue". Si sa répartition est assez vaste à l'échelle mondiale, en France c'est uniquement en Camargue et ses environs qu'elle vient se reproduire. Exigeante en terme de sites de nidification, cette espèce fait l'objet d'un suivi scientifique annuel afin de mettre en place des mesures favorables à sa conservation.



Les Limicoles ⑩

Ce terme désigne un ensemble d'espèces d'oiseaux qui vivent et se nourrissent sur les vasières et les lagunes. Ce groupe hétérogène rassemble des espèces de taille et d'anatomie très différentes, telles que les Bécasseaux, les Chevaliers, les Courlis et les Laro-limicoles. Les lagunes camarguaises, très vastes, sont des sites privilégiés pour observer ces espèces qui peuvent se rassembler en grands groupes de plusieurs milliers d'individus.



Les sansouïres ⑪

Ce terme méditerranéen désigne un habitat dominé par les salicornes. Ces fourrés tolérants une forte salinité sont soumis à des périodes d'inondation relativement courtes. Si de très grandes superficies de sansouïres persistent en Camargue, elles restent sensibles aux modifications de la gestion hydraulique. C'est également dans ces habitats que vont se développer des fleurs caractéristiques de la Camargue : les Saladelles.



Les lagunes côtières ⑫

Ce sont des étendues d'eau côtières peu profondes, saumâtres à très salées, parfois temporaires. Un apport d'eau marine caractérise cet habitat typique de la Camargue laguno-marine. Ces zones humides constituent l'habitat de nombreux oiseaux d'intérêt communautaire dont l'emblématique Flamant rose et jouent le rôle de nurseries pour de nombreuses espèces de poissons.



La pêche ⑤

La pêche professionnelle se pratique en mer, dans le fleuve, en étangs, ou sur la côte sableuse. Les espèces pêchées et les techniques dépendent du milieu et du degré de salinité. Selon les secteurs pêchés les méthodes diffèrent, on parle de la polyvalence des petits métiers de la pêche. Le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc a été créé en 2013, à l'initiative des pêcheurs locaux, avec pour objectif principal de préserver et de restaurer cette zone de nurserie pour les poissons plats (soles, turbots). Il est géré par le PNR de Camargue, en coopération avec les pêcheurs professionnels et en partenariat avec les acteurs locaux.



La riziculture ④

L'essor de la riziculture s'est fait après la seconde guerre mondiale, avec le renforcement d'un réseau hydraulique maillant le territoire. Reconnue comme un des piliers économiques de la Camargue, cette culture, grande consommatrice d'eau douce, joue un rôle considérable dans l'hydrologie du delta d'avril à septembre. Son rôle de dessolement des terres permet un système de rotation avec d'autres céréales comme le blé dur, le colza ou le tournesol. L'Indication Géographique Protégée obtenue en 2000 est un atout majeur pour la production rizicole. Sa traçabilité en fait un produit recherché en particulier pour l'alimentation infantile.



La saliculture ③

Autrefois artisanale et localisée, la production de sel prend une dimension industrielle à la fin du 19e siècle. À Salin-de-Giraud son exploitation s'oriente essentiellement autour du déneigement et de la chimie, tandis qu'autour d'Aigues-Mortes, la récolte est destinée à un usage alimentaire. Couvrant une superficie de plus de 7 000 ha, le Salin-de-Giraud en Grande Camargue présente un fort intérêt écologique et paysager. En effet, cette vaste zone est très favorable à divers invertébrés qui sont la base du régime alimentaire de nombreux oiseaux comme le Flamant rose.

